

DÉPARTEMENT CHANSON ENMDAD



« MODE D'EMPLOI »
2021-22

SOMMAIRE

- **LE PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS** (p3 à 5)
- **LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES** (p6)
- **LES EXAMENS** (p7 à 9)
- **LES UV OPTIONNELLES** (p10)
- **LES SOIRÉES** (p11)
- **LES COURS DU DÉPARTEMENT CHANSON** (p12 à 14)

LE PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS

De tradition populaire, à la croisée de plusieurs disciplines et esthétiques, la chanson demeure un art de synthèse enraciné dans un patrimoine particulièrement riche et toujours en prise avec une actualité mouvante. Le domaine chanson offre deux types de parcours possibles à l'ENM :

- un parcours contractuelisé vous permettant de co-construire votre parcours avec l'équipe enseignante sous réserve de votre admission lors des JIC (Journées d'Information et de Candidature) et des auditions auprès des professeurs concernés. Vous pouvez alors faire l'objet d'un contrat de formation personnalisé (contenus et durées définis avec les enseignants) sans préparation de diplôme.
- un parcours en cursus conduisant au CEM (Certificat d'Études Musicales), au DEM (Diplôme d'Études Musicales, à caractère préprofessionnel) ou à l'entrée dans l'enseignement supérieur (Pôles supérieurs, CEFEDM) via le Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES).

Déroulement des études du parcours diplômant :

Si vous êtes déjà inscrit dans l'école (dans n'importe quel département) ou inscrit au département chanson en parcours contractuelisé, vous pouvez vous porter candidat au parcours diplômant : l'ouverture des candidatures a lieu en janvier pour l'audition d'entrée en cycle se déroulant en avril. Aucune personne ne peut rentrer en cursus diplômant chanson sans être déjà élève de l'école.

Dès votre entrée en cycle, vous prenez connaissance des informations concernant le cursus. L'équipe pédagogique peut éventuellement vous spécifier des conditions particulières (parcours aménagé, reconnaissance d'équivalences, suivi obligatoire de certains enseignements sur une période donnée etc.).

Du fait d'une grande diversité de profils et de pratiques possibles dans le département chanson, la structuration par cycle qui va suivre demeure souple et indicative : chaque personne a la possibilité, en accord avec l'équipe pédagogique, de développer son parcours en fonction de ses centres d'intérêt, de ses besoins et de son rythme. L'équipe pédagogique qui est bien sûr garante de ce parcours, pourra en revoir les modalités à chaque fin de cycle, voire, si nécessaire, lors de RV anticipés du collège d'enseignants du département.

Vous êtes tenus de satisfaire à un ensemble de critères pour l'obtention du Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou du Certificat d'Études Musicales (CEM) : validation de sessions de cours, d'ateliers, de conférences, validation d'UV (contrôle continu et épreuves terminales spécifiques), examen terminal devant jury (l'obtention du DEM se fait sur la base de 50% de contrôle continu et 50% d'examen terminal).

En plus des compétences à acquérir dans le cadre d'un « socle commun » à l'ensemble des élèves, vous pouvez, si vous le souhaitez et en concertation avec l'équipe pédagogique, choisir un parcours spécialisé vous permettant de valoriser des compétences spécifiques : Interprète, Auteur, Compositeur/Arrangeur, Auteur/Compositeur/Interprète (ACI), Choriste, Instrumentiste accompagnateur. Cette dimension est prise en compte lors de l'attribution de la note de contrôle continu et peut faire l'objet d'une évaluation spécifique.

L'assiduité, le comportement, les congés, l'implication dans la vie de l'école :

L'assiduité, la ponctualité et le comportement en cours sont des aspects pris en compte prioritairement par les professeurs durant le parcours de formation.

Au delà de 3 absences non justifiées, vous pouvez recevoir un courrier de la scolarité indiquant que vous êtes démissionnaire de fait du cours concerné, sans autre préavis. Prenez donc soin de bien communiquer auprès de vos profs dont l'avis est pris en compte par les services de la scolarité avant toute décision. Prenez également soin, si vous démissionnez, d'en informer vos profs et le service scolarité afin de ne pas prendre inutilement la place de quelqu'un d'autre.

À partir de 5 absences à un cours, il vous sera demandé des explications lors des auditions de passage en cycle ou du renouvellement de votre inscription : en l'absence de justification valable, cela peut jouer défavorablement sur la suite de votre parcours voire, y mettre un terme.

Tout problème de comportement (retards à répétition, travail systématiquement non effectué et tout comportement incompatible avec la vie en groupe) peut faire l'objet d'une exclusion d'un cours (sur simple décision du prof concerné visée par la direction), voire, du cursus dans son ensemble (sur décision du collègue de prof. visée par la direction).

Vous pouvez solliciter auprès de la scolarité un congé d'un an qui, s'il est accepté, vous permet de réintégrer le Département à l'issue de la période concernée (Attention, sauf dérogation ou situation particulière comme une entrée au CFMI par exemple, vous ne pouvez prendre qu'un an de congé sur toute votre scolarité).

L'implication dans la vie de l'école (participation à des projets et événements, collaborations avec d'autres élèves etc), fait également l'objet d'une attention particulière des profs. du département et de la direction. **Elle valorise pleinement votre parcours de formation et est même obligatoire pour les 3èmes cycle, 3èmes cycles renforcés et PPES.**

Les cycles :

CYCLE 1 (1C) : *Découverte / Initiation / Apprentissage des fondamentaux / Acquisition de l'autonomie / Commencer à s'impliquer dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation musicale (les bases), la pratique collective (particulièrement la pratique polyphonique), l'initiation à la pratique instrumentale (visant à la fois à compléter sa formation musicale et à s'initier à l'accompagnement) et l'acquisition d'une certaine autonomie dans le travail (savoir trouver des personnes ressources, savoir s'organiser et travailler seul ou en groupe).

CYCLE 2 (2C) : *Consolidation des fondamentaux et de l'autonomie / Ouverture aux différentes esthétiques et spécialités / Affirmation progressive d'une spécialité ou d'une esthétique vers laquelle on aura plus d'affinités / Affirmation progressive d'un projet artistique personnel / implication dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation vocale (trouver « sa voix »), la consolidation des bases en formation musicale, la pratique collective dans un sens plus large (vivre plusieurs expériences), la découverte de plusieurs esthétiques musicales et l'amorce d'un ou plusieurs projets personnels (au moins dans leurs fondements).

CYCLE 3 (3C) : *Consolidation et enrichissement des acquis / Implication plus prononcée dans « son environnement » et dans la vie de l'école / Projet artistique personnel.*

Ce cycle met l'accent sur une pratique amateur de bon niveau et la construction d'un projet personnel. Il prépare au CEM (Certificat d'Études Musicales) délivré par l'établissement. Une passerelle vers le Cycle 3 renforcé (3CR) est également possible.

CYCLE 3 R (3CR) : *préprofessionnalisation.*

Ce cycle s'achève par le DEM (Diplôme d'Études Musicales) délivré par l'établissement.

Nouveau en 2021-22 :

PARCOURS PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PPES) : *préprofessionnalisation et préparation aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur (CEFEDM, Pôles Supérieurs). Possibilité de cumul avec le 3CR.*

Ce parcours **de deux ans**, dont l'entrée s'effectue devant un jury composé de personnalités extérieures, de membres de la direction et de profs ENM, s'achève en fin de deuxième année par le passage d'au moins un concours d'entrée : au CEFEDM qui prépare au Diplôme d'Etat (DE) de Professeur de Musique **ou** dans un Pôle Supérieur, qui prépare, **en plus du DE**, à la Licence de musicologie appliquée et au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM).

Seul le PPES ouvre droit au statut d'étudiant dans les Conservatoires.

LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES

Durant le 1^{er} Cycle :

- inscription à une pratique collective chaque année du cycle (polyphonique ou non) (1)
- inscription à une pratique instrumentale d'accompagnement (2)
- inscription en FM

Durant le 2^{ème} Cycle :

- inscription en Formation Vocale (FV) chanson (selon avis du collège de prof)

(Durant les 1^{er} et 2^{ème} Cycle):

- validation d'1 année de pratique polyphonique dans un chœur avec répertoire écrit (3)

Durant le 3^{ème} Cycle (3C ou 3CR) et le PPES :

- Inscription en FV chanson (selon avis du collège de prof)
- UV environnement de la Pratique amateur (pour les CEM seulement)
- Réalisation du projet personnel ENMDAD (pour les DEM et PPES seulement)
- Réalisation du projet sur le territoire de Villeurbanne (pour les PPES seulement)
- Réalisation d'un mémoire de 30 à 40 pages (pour les DEM et PPES seulement)
- Compléments de sessions ou d'UV déjà ou pas encore validées : pratique collective / interprétation / objectif scène / composition arrangement / ateliers d'écriture / culture (pour les DEM et PPES seulement)
- Organisation ou co-organisation d'événements (scènes ouvertes, mini conférences etc)

Durant l'ensemble du cursus et au plus tard l'année du CEM, du DEM ou de la 2^{ème} année PPES :

- validation d'une pratique instrumentale d'accompagnement (niv1)
- validation d'1 session d'interprétation
- validation d'1 session « objectif Scène »
- validation de l'UV « culture chanson » (histoire et analyse)
- validation du BEM de FM
- validation d'1 session « composition arrangement chanson niv1 » (DEM et PPES seulement)
- validation d'1 session d'écriture de textes (4) (DEM et PPES seulement)
- validation de l'UV Harmonie Jazz niv2 (DEM et PPES seulement)
- validation de 12 conférences (DEM et PPES seulement)
- validation d'une UV optionnelle Théâtre, Danse ou MAO (voir p10) (DEM et PPES seulement)

Dérogations possibles sur appréciation du collège de profs et dans les cas suivants :

- Sessions ou UV validées avant votre entrée en cursus (hors cycle)
- Enseignements suivis dans le cadre du parcours jeune du département
- Enseignements déjà suivis, validations déjà obtenues à l'extérieur du département ou de l'ENM
- Entrée directe dans un cycle supérieur
- Attente d'une place dans le cours concerné

- (1) La Caravane, Les Têtes à Claques, Atelier Choristes, Atelier d'improvisation + nouveaux cours ou ateliers après recrutement du prof en 2021-22, ainsi que toute pratique collective vocale ou instrumentale ENM
- (2) Guitare, Piano claviers ou toute pratique instrumentale d'accompagnement à l'ENM (instrument polyphonique)
- (3) La Caravane, Les Têtes à Claques, Atelier Choristes + nouveau cours polyphonique après recrutement du prof cet été, ainsi que toute pratique de chœur écrit à l'ENM
- (4) Atelier d'écriture d'Élisabeth Herbein ou Atelier d'écriture de Jérôme Rousseau (Ignatus)

LES EXAMENS

(Année 2021-22)

Dates : du 28 mars au 1er avril 2022 Salles Brassens (passage sur scène) et Gainsbourg (entretien avec le jury).

Candidature : lettre de motivation, adressée à Mr le Directeur de l'ENMDAD, à déposer dans le casier de JP Caporossi (coordinateur chanson) **le 28 janvier 2022 au plus tard**. Cette lettre (2 pages maximum) doit faire ressortir les grandes lignes de votre parcours, de votre motivation et de vos projets.

1^{ère} délibération du département pour la validation des candidatures : **début février 2022**.

Convocation par mail et voie d'affichage (dates et horaires de passage) : **début février 2022**.

. ENTRÉE EN CYCLE 1 :

(1 an minimum de présence au sein de l'école requis pour l'entrée en 1^{er} Cycle).

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu pour chaque cours (*pas de validation obligatoire en contrôle continu, mais prise en compte de celui ci pour l'évaluation globale du candidat, avec, en particulier : l'assiduité, le travail personnel et l'implication dans les cours déjà suivis*).

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation scénique (*Balance de 15 mn, passage sur scène de 10 mn*) **en autonomie** (seul ou accompagné des musiciens de son choix), **sonorisée ou non**.

Cette prestation doit inclure au moins **un texte en français** (reprise ou création) et **une reprise** (français ou autre langue) : toutes les esthétiques sont admises !

Une configuration technique de base ainsi que du backline sont mis à votre disposition en salle Brassens : petit système son utilisable en autonomie avec 8 entrées accessibles sur table de mixage (effets intégrés), 2 DI, 3 micros chant sur pied, 1 ampli basse, 1 ampli guitare, 1 piano droit, 1 batterie, 1 Conga, 1 basse électrique.

Attention, si vous êtes sonorisé, il vous appartient de bien vérifier que cette configuration technique répond à vos besoins.

CRITÈRES. Le jury (équipe d'enseignants) n'attend pas que cette prestation soit la finalité d'un projet « abouti » mais elle doit donner une idée :

- *de l'univers et de la personnalité artistique du candidat.*
- *de ses qualités de présence et d'interprétation.*
- *de son niveau de pratique de la chanson.*
- *de sa capacité à adapter son niveau au programme choisi.*

- Entretien avec le jury (10 mn) :

CRITÈRES. Cet entretien doit permettre au candidat :

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif par rapport à l'expérience vécue.*
- *de mettre en valeur son profil, ses centres d'intérêt, ses motivations, et ses atouts.*
- *de se montrer crédible vis à vis du jury quant à sa disponibilité et son sérieux pour suivre un cursus impliquant différents enseignements et différents types d'engagement dans l'école.*
- *de montrer au jury qu'il est apte à s'intégrer dans une pratique ou dans des cours collectifs.*

. ENTRÉE EN CYCLE 2 (fin de cycle 1 -AEM-) :

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1, avec un plus grand niveau d'exigence (acquisition des fondamentaux et autonomie dans le travail), vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours et validation de la pratique collective.

. ENTRÉE EN CYCLE 3 (fin de cycle 2 -BEM- et accès au CEM) :

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1, avec un plus grand niveau d'exigence (ouverture culturelle, capacité à s'inscrire pleinement dans une pratique collective, capacité à porter un projet artistique personnel), vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours et validation de la pratique polyphonique.

. ENTRÉE EN CYCLE 3 RENFORCÉ (fin de cycle 2 -BEM- et accès au DEM) :

Une passerelle reste possible entre le cycle 3 et le 3CR.

Attention, une présence minimale de 2 années dans ce cycle est nécessaire pour valider le DEM.

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu

Idem entrée en cycle 3, en vérifiant bien que le candidat pourra, durant son 3CR, valider l'ensemble des UV, conférences, projets ou enseignements non encore validés dans les cycles précédents et qu'il sera en capacité : d'aboutir un projet artistique en vue du DEM, de s'impliquer dans la vie de l'école.

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation sur du patrimoine : interprétation d'une chanson sur une liste imposée de 3 titres, communiquée en février et choisie sur place par le jury. Le candidat doit être autonome (seul ou accompagné des musiciens.nes de son choix).

CRITÈRES : capacité à « s'approprier » une chanson du répertoire, à apporter « un point de vue créatif » sur le titre en question et à montrer des qualités de présence et d'interprétation.

- Mise en situation scénique (devant un jury interne présidé par la direction : balance de 15 mn, passage sur scène de **15 mn en autonomie**, seul ou accompagné des musiciens.nes de son choix, sonorisé ou non).

CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence et auxquels se rajoutent la dimension « créative » et une nécessaire cohérence du programme.

- Entretien avec le jury (10 mn) :

CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence.

. ENTRÉE en Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES) :

Idem entrée en 3CR avec en plus :

- commentaire et analyse de 5 à 10mn de la chanson de patrimoine choisie par le jury parmi les 3 imposées dans la mise en situation patrimoine
- la mise en situation scénique accompagnée d'au moins 1 personne
- un jury incluant deux personnalités artistiques extérieures

TUTORATS 3C, 3CR, PPES : dès l'entrée en cycle 3, il vous est désigné chaque année un tuteur parmi les profs du département pour vous accompagner durant la suite de votre parcours (interface avec l'administration, réponse à vos questions, etc.). Ce tuteur peut être différent de votre tuteur de mémoire DEM ou PPES.

. FIN D'ÉTUDES CEM, DEM et PPES :

1. Vérification du contrôle continu pour chaque cours suivi, même non obligatoire, sur l'ensemble du cursus. L'implication dans la vie de l'école est également prise en compte pour l'évaluation globale du candidat. **Une note sur 5** est ensuite délivrée par le collège de profs du département prenant en compte : l'assiduité et la ponctualité, la progression durant la formation, l'implication dans la vie de l'école, les qualités artistiques, les connaissances et savoirs faire.

2. Validation par épreuves terminales :

- Mémoire et soutenance de mémoire (DEM et PPES seulement, avec jury interne présidé par la direction) : les mémoires sont à rendre **fin avril au plus tard** à JP Caporossi (Format PDF + 3 exemplaires imprimés).

- Mise en situation scénique et entretien

DEM (en présence d'un jury présidé par la direction) : prestation de **20-25mn** Salle A. Duhamel, accompagnée, sauf dérogation, **d'au moins 2 personnes**, sur un projet personnel de création (choix libre de compositions et -ou- de reprises revisitées). **Cette prestation doit inclure une « déclinaison particulière » pour l'occasion** afin de ne pas être l'exacte réplique d'un projet qui tourne déjà. **La créativité, la cohérence, la présence scénique, la qualité du répertoire et la qualité d'interprétation sont les éléments évalués en priorité.**

CRITÈRES : le candidat doit être entouré d'au moins deux personnes (instrumentistes, chanteurs, beat boxers DJ etc). Cette prestation est l'aboutissement du projet artistique du candidat durant le cycle. Elle doit permettre de « révéler » :

- *l'univers et la personnalité artistique du candidat*
- *une cohérence dans la démarche artistique et dans le programme choisi*
- *des qualités certaines de présence et d'interprétation*
- *un très bon niveau de pratique*
- *la maîtrise d'une ou plusieurs esthétiques « chanson », auxquelles le candidat se réfère à travers son projet artistique personnel*
- *une dimension créative et une capacité à s'approprier et à incarner un répertoire (qu'il s'agisse de créations ou de reprises).*

- Entretien de 15 mn avec le jury.

CRITÈRES : cet entretien doit donner l'occasion au candidat :

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif sur l'expérience vécue.*
- *de parler de son parcours, de son projet artistique et professionnel.*

Une note sur 5 est attribuée par le jury puis ajoutée à celle de contrôle continu : le DEM est obtenu à partir de 6/10, sous réserve des validations éventuellement en cours.

CEM (en présence du collège de profs et d'au moins une personnalité extérieure) : prestation de **20-25mn** et entretien **de 15mn** dans un cadre interne ou externe à l'ENM (lieu partenaire ou lieu choisi par le candidat). Le choix de la formation sur scène et le choix du programme sont totalement libres. Les critères d'évaluation et la notation de la prestation et de l'entretien sont identiques à ceux du DEM, adaptés bien sûr, aux exigences d'une pratique amateur de bon niveau. Une note de contrôle continu sur 5 est également attribuée.

PPES : pas d'examen terminal de sortie (passage des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur)

LES UV OPTIONNELLES

(une UV au choix imposée pour la validation du DEM)

UV DANSE :

Intervenant : Marie Zénobie Harlay (infos et inscriptions : mz.harlay@enm-villeurbanne.fr consulter également le tableau ateliers, se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : pluridisciplinaire (comédiens, instrumentistes, chanteurs ...)

Volume horaire : 60h (soit 2h hebdo le lundi matin) + répétitions + représentations.

Objet : sensibilisation à la danse et acquisition d'outils corporels en opérant un lien avec sa propre pratique.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

UV MAO :

Intervenants : Guillaume Dussably (Son et MAO Studio) et J.P. Caporossi (Son et MAO Live), en alternance (infos et inscriptions auprès de JP Caporossi)

Public : étudiants du département chanson (débutants et intermédiaires)

Volume horaire : de 12 à 15 séances d'1h30 le Mardi matin avec Guillaume Dussably, puis 3 séances de 3h avec JP Caporossi le Jeudi matin, Vendredi aprem et Samedi matin.

Du travail personnel sera demandé entre les séances de MAO studio.

Objet :

- les « bases du son », de la prise à la diffusion, en home studio et en live,
- les bases de la synthèse analogique,
- les bases du sampling,
- la gestion d'effets,
- l'utilisation d'un logiciel d'arrangement (midi et audio) tel que Logic pro.

A l'issue de cette passerelle, l'étudiant devra avoir acquis certaines bases et pouvoir utiliser l'outil « son et MAO » de manière autonome pour :

- la réalisation de maquettes simples,
- la mise en place de répétitions et de concerts pour petites formations et sur de petites jauges.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

UV THEATRE :

Intervenant : Caroline Boisson (inscriptions auprès de la scolarité jusqu'à mi déc : se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : Comédiens, Etudiants en chant classique, en direction de chœur ou en chanson.

Volume horaire : pour 1 année, il s'agit de 8 RV de 3h le mardi de 9h30 à 12h30 entre février et avril puis 1 restitution au théâtre de l'Iris.

Objet : Travail corporel / Concentration / Respiration / Relaxation / Ecoute / Adresse / Présence au partenaire / Rapport à l'espace et au temps / Rythme / Engagement physique et concret / Emotions : leur identification et utilisation à travers le travail du Comédien / Improvisation / Application des éléments techniques au service de la construction dramatique, de l'invention et de la représentation.

Validation : participation assidue sur 2 années (soit 2x24h d'atelier en tout + les restitutions).

LES SOIRÉES 2021-22

. SOIRÉES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT en Salle Antoine Duhamel (SAD) ou hors les murs :

Il y a 4 soirées de décembre à juin (3 en SAD et 1 hors les murs À Thou bout d'Chant -ATBC).
Vitrine du département, ces soirées sont des temps forts et se veulent refléter notre richesse et notre diversité ! La programmation est assurée par le collègue enseignant chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent. **Dates : 7/12 (SAD), 06/04 (SAD), 21/06 (SAD spéciale Brassens avec La Caravane en temps fort), Horaire : 19h30. Micro-concerts le 5/04 (SAD) à 18h et 19h.**
Date ATBC encore à caler en juin.

. SOIRÉES CABARETS en SAD :

Il y a 2 soirées de décembre à juin (en SAD).
Ces soirées sont articulées autour du travail des Auteurs Compositeurs Interprètes (ACI) du département, ponctué par d'autres propositions artistiques polyphoniques, théâtrales ou autres.
La programmation est assurée par le collègue enseignant chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent. **Dates : 17/12 (SAD), 24/03 (SAD), Horaire : 18h30 sauf 24 mars (exceptionnellement 20h)**

. SOIRÉE INTERNE en West Side (**non ouverte aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**) :

Il y a 1 soirée par an en novembre ou décembre.
Cette soirée vise à la fois la convivialité, une première rencontre artistique entre élèves et le fait de pouvoir partager du « work in progress ». La programmation de cette soirée est assurée par le collègue enseignant chanson. **Dates : 26/11 (West Side), Horaire : 20h**

. SOIRÉES SCÈNES OUVERTES en West Side (**non ouvertes aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**) :

Il y a 2 soirées par an de janvier à juin.
Ces soirées visent également la convivialité, les rencontres artistiques et le fait de pouvoir partager du « work in progress », mais sont entièrement gérée par les élèves (organisation, inscriptions, technique, présentation etc.).
Il est doit être communiqué à JP Caporossi, 10 jours au plus tard avant la soirée, le nom d'au moins un référent élève pour l'organisation et de 3 référents élèves pour la technique (élèves ayant validé le module SON/MAO live du département ou pouvant justifier de compétences techniques et d'une connaissance du matériel en WS).
2 profs sont présents pour des questions de sécurité, conformément au règlement de l'école.
Dates : 28/01, 10/06 (West Side), Horaire : 20h

. SOIRÉES PUBLIQUES DES COURS : participation uniquement des élèves inscrits aux cours en question (soirée « Petite académie » par exemple). **Soirée Petite Académie : 20/06 (West Side), Horaire : 19h.**
Soirée Caravane : 21/06 (SAD) durant la soirée publique chanson, Horaire : 19h30.

. SOIRÉE DEM BLANC en West Side : (**Non ouverte aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**)
Date : 15/04 (West Side) Horaire : 20h

. DEM : 3 juin en SAD

. ÉVÉNEMENTS OU SOIRÉES HORS LES MURS :

Ces matinées ou soirées se déroulent chez nos partenaires (Agend'arts, Salle des Rancy, A Thou bout d'chant) :

- 1ères parties hors les murs : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène »,
- plateaux chansons ENM : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène »,
- concerts nomades (centres sociaux, écoles, MJC) : accessibles à toute personne ou groupe cooptés par un prof de l'ENM.
- Rencontres autour de l'environnement professionnel en partenariat avec le Labo du CRR.

COURS CHANSON ENMIDAD 2021-22

Les cours * ne sont pas accessibles aux candidatures tout public cette année (réservés aux élèves en cursus diplômant)

Les cours soulignés sont de nouveaux cours ou des cours réaménagés

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS DAUDITION
LA CARAVANE	Pratique vocale polyphonique et individuelle en vue de la création d'un spectacle	Elisabeth Herbein et Frédéric Alléart	Lundi 19h30-21h30	Tous niveaux à partir de 16 ans	Une chanson en français au choix a capella et entretien
LES TÊTES À CLAQUES	Ensemble voix et percussions corporelles	Jean-Pierre Caporossi	Lundi 16h-17h15 (Gpe 1) Mercredi 10h15-11h30 (Gpe 2)	Tous niveaux à partir de 16 ans (sont requis : la capacité à tenir une voix simple dans un chœur, un minimum de dissociation)	Entretien et test, sans préparation exigée : assise rythmique / dissociation / tenue d'une voix en chœur.
ATELIER CHORISTES	Ensemble vocal polyphonique	Sylviane Fessieux	Mercredi 18h-20h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Chant d'une partie polyphonique communiquée préalablement + déchiffrage à vue.
ATELIER D'IMPROVISATION	Ensemble polyphonique d'improvisation vocale	Eric Moulin	Mardi 13h-15h	Tous niveaux	Pas d'audition
ENSEMBLE POLYPHONIQUE CHANTS DU MONDE	Ensemble vocal polyphonique	Alexandre Dandelot	Mardi 19h30-21h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition d'un morceau chanté au choix + déchiffrage envoyé à l'avance
ENSEMBLE CULTURES DE L'AMÉRIQUE LATINE	Ensemble vocal et instrumental	Alexandre Dandelot	Jeuudi 18h-19h30	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition d'un morceau au choix + entretien
INTERPRÉTIATION	Atelier d'interprétation de chansons du répertoire	Anne Fromm et Joël Clément	Jeuudi 15h-18h (1 session par trimestre)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 17 ans	Une chanson au choix a capella et entretien
OBJECTIF SCÈNE *	Dispositif d'accompagnement de groupes ou d'Autieurs Compositeurs Interprètes sur scène	Anne Fromm / Joël Clément / Elisabeth Herbein / Jean-Pierre Caporossi	Lundi 18h-21h30 / Jeuudi 18h-22h / Vendredi 9h15-12h15. Moyenne de 12h de travail de plateau et de 8h d'observation sur l'année, répartis sur ces 3 créneaux (disponibilité sur au moins 2 des créneaux requise).	Niveaux avancés à partir de 16 ans (avoir un répertoire de compositions originales d'au moins 20 mn, quelique soit l'esthétique : chanson, pop, rock, hip hop etc)	Audition (prestation live d'au moins 2 titres, éventuelles écoutes de supports audio ou vidéo) et entretien.
ATELIER DÉCRITURE 1	Atelier d'écriture de textes débutants	Elisabeth Herbein	Lundi 16h-17h45	Niveaux débutant et intermédiaire à partir de 16 ans	Envoi de textes
ATELIER DÉCRITURE 2	Atelier d'écriture de textes avancés	Jérôme Rousseau (Ignatus)	Vendredi 9h15-12h15 (Gpe1) 14h-17h (Gpe2)	Niveaux avancés à partir de 18 ans	Envoi de textes

LES COURS DU DÉPARTEMENT CHANSON

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
ACCUEIL D'AUTEURS	Accompagnement personnalisé d'auteurs-compositeurs	Elisabeth Herbeppin	Lundi 14h-16h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Envoi d'au moins 3 textes et d'enregistrements de chansons originales
COMPOSITION ARRANGEMENT CHANSON	Cours de composition et d'arrangement	Jean-Pierre Caporossi	Lundi 13h45-15h45 (niv1) Jeudi 13h45-15h45 (niv2 et 3 une fois sur deux)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans (une bonne expérience de la composition en autodidacte ou une solide formation musicale sont requis)	Entretien et écoute d'au moins 5 extraits de compositions ou d'arrangements
COMPOSITION ARRANGEMENT POUR GUITARE-VOIX	Cours de guitare pour la composition et l'arrangement	Alexandre Dardelot	Jeudi 16h-18h	Guitaristes-chanteurs de niveaux intermédiaire ou avancé à partir de 16 ans	Écoute d'au moins 2 morceaux guitare-voix + entretien
CULTURE ET ANALYSE CHANSON	Cours d'histoire et d'analyse de la chanson (patrimoine et actualité)	Jean-Pierre Caporossi	Jeudi 16h-17h30	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien (Intérêt pour la chanson et les musiques actuelles)
UN PETIT COIN DE THEORIE	Cours de théorie musicale au travers du répertoire chanson	Alexandre Dardelot	Mardi 18h-19h30	Débutants et intermédiaires à partir de 16 ans	Simple entretien
FORMATION VOCALE	Cours de chant en groupe, petit groupe et/ou individuel	Sylviane Fessieux et/ou Pascale Auffret	Lundi 12h30-19h30 Jeudi 13h-20h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition avec liste imposée communiquée préalablement et entretien (audition commune à tous les cours de Formation vocale)
CONNAITRE SA VOIX	Cours collectif d'entraînement vocal	Alexandre Dardelot	Vendredi 10h-11h	A partir de 16 ans, avoir une pratique vocale régulière	Envoi de deux morceaux chantés + entretien
DÉCHIFFRAGE CHANTÉ	Cours en petit groupe	Alexandre Dardelot	Mercredi 11h-12h30	Tous niveaux	Déchiffrage avec mise en loge
GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT	Cours en petit groupe de guitare acoustique	Alexandre Dardelot	Niv. 1 : Mercredi 10h-11h Niv. 3 : Jeudi 13h30-14h30 Niv. 5 : Jeudi 14h30-15h30 Niv. 2 : Vendredi 11h-12h Niv. 4 : Vendredi 12h-13	Tous niveaux à partir de 16 ans	Audition ou entretien pour les débutants
PIANO / CLAVIERS *	Cours de piano et claviers en petit groupe de 2 à 3 personnes	Jean-Pierre Caporossi	Mercredi 13h30-15h30 (1h par groupe)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
PIANO *	Cours individuel de piano	Éric Moulin	Mardi 10h-19h (1h /tous les 15j)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
PIANO * : LES FONDAMENTAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT	Cours de piano en petit groupe de 2 à 3 personnes	Joël Clément	Jeudi 9h-17h (1h/tous les 15j)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
MISE EN PLACE *	Cours individuel de mise en place de chansons avec pianiste	Eric Moulin	Mardi 10h-19h (1h /tous les 15j)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
GUISTARE ENFANTS/ADOS	Cours en petit groupe de guitare acoustique	Alexandre Dandelot	Niv. 1 : Mercredi 13h30-14h30 Niv. 2 : Mercredi 14h30-15h30	Enfants/ados	Audition ou entretien pour les débutants
LES SONNETTES	Ensemble vocal d'enfants (polyphonie et chant solo)	Sylvie Achard	Mercredi 15h30-17h	Tous niveaux de 8 à 11 ans	Pas d'audition
IL ÉTAIT UNE VOIX	Ensemble vocal d'enfants (polyphonie et chant solo)	Laurence Ravasi	Mercredi 14h30-15h30	Tous niveaux de 8 à 11 ans	Pas d'audition
ATELIER 12-14	Ensemble vocal polyphonique d'adolescents	Pascale Aurfret	Vendredi 17h30-19h	Tous niveaux de 12 à 14 ans	Entretien et simple test, sans préparation exigée.
LA PETITE ACADEMIE	Pratique collective et individuelle de la chanson, de l'écriture à l'interprétation, pour adolescents	Elisabeth Herbein	Lundi 18h-19h30	Tous niveaux de 14 à 18 ans	Une chanson au choix a capella et entretien
Pratique Collective	Création / Invention	Culture	Formation vocale et instrumentale	Parcours Jeune	

ATTENTION :

Les Cours d'interprétation, Formation vocale, Un pitit coin d'théorie, Connaitre sa voix, Déchiffrage chanté, mais aussi les cours de FM (profs de FM de l'ENM) et d'harmonie Jazz ne doivent pas être pris en cours unique (nécessité d'être admis à au moins un autre cours à l'ENM)

Les ateliers et UV optionnelles type "Gestion du Trac, MAO, Danse, Théâtre" feront l'objet d'une communication spécifique

